

COMMUNE DE GRIGNON

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 20180522-3**

Le 22 Mai Deux Mille Dix-Huit, le Conseil municipal de la commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte PETIT, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents : BLANC Lina – BRUNOD Dominique – BUSALB Corinne - CHAPPE Corinne – CHAZELAS Pierre - CHRISTIN Gilles – DUCHINI Françoise - KARST Bruno – MARCHAND Françoise – NICASTRO Marie – PETIT Brigitte – RIEU François - ROCIPON Denis - formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : BRUN Marcel – DAL MOLIN Sylvie – DUCHINI Pierre – TARTARAT-CHAPITRE Bernard

Était excusés : GACHON Martine (*pouvoir à PETIT Brigitte*) - PAVIOL Franck (*pouvoir à MARCHAND Françoise*)

Secrétaire de Séance : Denis ROCIPON

Nombre de Conseillers

en exercice : 19

présents : 13

votants : 15

Date de Convocation : 17 mai 2018

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Salle Polyvalente - Tarifs Municipaux 2019

Rapporteur : Denis ROCIPON

Considérant le coût des services ;

Considérant la proposition du conseil municipal du 22 mai 2018 proposant de conserver les tarifs 2018.

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs de la salle polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2019 et conformément au tableau ci annexé.

FIXE les tarifs de la location de la vaisselle de la salle polyvalente à compter du 1^{er} Janvier 2019 et conformément au tableau ci-annexé.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20180522-20180522-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/05/2018

Affichage : 09/05/2018

Pour l'autorité compétente par délégation



A Grignon, le 22 mai 2018
Madame le Maire,

Brigitte PETIT

